

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du

26 mars 2018

---

**Présents:** Mme TARGNION, Bourgmestre;

Mme RENIER, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, AYDIN, ORBAN, BEN ACHOUR, PIRON, ISTASSE, LAMBERT, Echevins et Echevine;

M. NYSSSEN, Président du Conseil;

Mmes et MM. LEGROS, ELSSEN, BREUWER, BOTTERMAN, ~~VAN DE WAUWER~~, POLIS-PIRONNET, DEGEY, CARTON, GILSON, MESTREZ, ~~CELIK~~, OZER, DUMOULIN, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, KRIESCHER, NAJI, SCHROUBEN, LEONARD, EL HAJJAJI-DARRAJI, DETHIER, ~~GREIMERS~~, LUKOKI, LOPEZ RODRIGUEZ-PIROTTE, PAULY-CLOSE, LEPAS, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Directeur général.

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 34<sup>C</sup>.- ENSEIGNEMENT COMMUNAL : Vision d'avenir et ambitions en matière d'intégration et de cohésion sociale - Point inscrit à la demande de M. BREUWER, Conseiller communal.

LE CONSEIL,

Vu le courriel du 20 mars 2018 par lequel M. BREUWER, Conseiller communal, demande l'inscription du présent point à l'ordre du jour de la présente séance;

Vu l'article L1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu l'article 63 du Règlement d'Ordre intérieur;

A l'unanimité,

ENTEND :

- l'interpellation de M. BREUWER, Conseiller communal;
- la réponse de M. ISTASSE, Echevin.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. TARGNION

Interpellation de M. BREUWER, Conseiller communal :

La présente interpellation vise à permettre au Conseil de mesurer la prise en compte des 3 spécificités suivantes au sein de l'enseignement communal et à considérer le cas échéant que des moyens plus importants doivent être dégagés et mobilisés à court terme afin de mieux les soutenir. Ces 3 spécificités, soit le cours de citoyenneté d'une part, l'apprentissage des langues et le bon usage du numérique d'autre part, sont autant de forces à développer dans le cadre d'une politique globale d'intégration.

Avant de vous répondre je voudrais faire observer que, sans rapport avec cette intervention, grâce à l'échevin Aydin, le collège vous a proposé pour cette seule séance du conseil communal :

- 134.000 € pour l'aménagement et la sécurisation des plaines de jeux dans les écoles ;
- 64.000 € pour la rénovation de la salle de gymnastique actuelle de l'école du Centre ;
- 245.000 € pour la reconstruction et l'agrandissement de deux classes à l'école de Lambermont. Soit un total de travaux de près de 450.000 €, 18 millions d'anciens francs !

Nous avons en outre de multiples projets dans toutes les écoles communales. Par exemple nous espérons enfin avoir débloqué le dossier de Carl Grün.

**1 - Cours de citoyenneté** : quelles sont l'offre et la fréquentation de ce cours, comment s'organise la formation des maîtres et quelle est la promotion du cours dans l'enseignement communal d'une ville où les enjeux de l'interculturalité, de la cohésion sociale et de l'intégration restent essentiels. A Verviers plus qu'ailleurs le succès du cours de citoyenneté constituerait un indicateur de cohésion sociale.

**2 - Apprentissage des langues** : connaître et pratiquer une autre langue c'est avant tout une question d'ouverture d'esprit et de tolérance .

connaître et pratiquer une langue comme l'allemand, l'anglais ou le néerlandais c'est aussi doter les jeunes verviétois des atouts et des compétences qui les rendront plus forts à l'âge adulte et qui leur permettront de saisir toutes les opportunités d'emploi.

Or l'offre de cours semble minimaliste en matière d'apprentissage des langues l'enseignement communal.

Qu'en est-il vraiment et que convient-il de faire pour 'booster' cette offre ?

**3 - Accès et usage du numérique** : au moment où les discours politiques traduisent une volonté de faire de Verviers une ville connectée, une Smart city et alors que chacun sait ou doit savoir que la digitalisation croissante de la société risque d'aller de pair à Verviers en particulier avec l'exclusion pour un grand nombre de concitoyens, il est important d'agir dès l'école pour favoriser l'accès et le bon usage des outils numériques.

Il convient de s'interroger sur la place du numérique dans l'enseignement communal et sur les initiatives prises ou à prendre sans tarder pour éviter toute forme d'exclusion et pour préparer au mieux les élèves de nos écoles.

Réponse à l'interpellation du conseiller communal Freddy Breuwer concernant l'enseignement.

Avant de vous répondre je voudrais faire observer que, sans rapport avec cette intervention, grâce à l'échevin Aydin, le collège vous a proposé pour cette seule séance du conseil communal :

- 134.000 € pour l'aménagement et la sécurisation des plaines de jeux dans les écoles ;
- 64.000 € pour la rénovation de la salle de gymnastique actuelle de l'école du Centre ;
- 245.000 € pour la reconstruction et l'agrandissement de deux classes à l'école de Lambermont. Soit un total de travaux de près de 450.000 €, 18 millions d'anciens francs !

Nous avons en outre de multiples projets dans toutes les écoles communales. Par exemple nous espérons enfin avoir débloqué le dossier de Carl Grün.

L'interpellation porte sur trois « spécificités » à développer dans le cadre d'une politique globale.

**1. Le cours de citoyenneté « CPC »**

Ce cours ne rentre pas dans une « offre » particulière que la ville de Verviers pourrait proposer mais dans le cadre d'une obligation légale . Tous les enfants des écoles communales de Verviers ont une heure par semaine de cours de citoyenneté. Certains, si les parents en effectuent le choix, peuvent avoir une deuxième heure de ce cours, mise en parallèle de cours philosophiques comme religion protestante, catholique, islamique, orthodoxe ou encore cours de morale laïque. Le choix des parents est intégralement respecté et chacun (chacune) est le bienvenu-e-

Il faut aussi savoir, que les objectifs liés au cours de citoyenneté - tels que l'interculturalité, le vivre ensemble ou encore la compréhension de notre société- sont des objectifs transversaux que chaque enseignant se doit de mettre en place à travers ces différents cours (cf. décret Missions et les Socles de compétences). Toutefois, depuis cette année, un programme spécifique pour le cours de citoyenneté est accessible aux enseignants. Chaque enseignant y avait accès par internet et nous leur avons imprimé un exemplaire en version papier.

L'organisation de ce type de cours pose des problèmes concrets puisque des règles particulières d'organisation doivent être prises en compte : un nombre maximum d'implantations pour un même professeur, le professeur qui maintient un cours philosophique ne peut pas donner citoyenneté dans le même établissement, le choix d'une année à l'autre par certains professeurs de ne plus donner ce cours, la difficulté pour certains parents de voir un professeur « étiqueté avec son cours philosophique » donner le cours de citoyenneté qui se veut neutre. Malgré cela, nous avons respecté l'ensemble des « contraintes » liées à ces aspects, fourni les programmes à chacun des enseignants concernés, fourni les informations pour la formation nécessaire pour l'actualisation de la profession et nous restons disponibles pour toutes demandes et toutes aides.

Au-delà de l'unique cours de citoyenneté, des démarches d'enseignants et d'équipes pédagogiques mettent en avant l'interculturalité, la cohésion sociale et l'intégration. De nombreux projets se sont déroulés, se déroulent et se dérouleront en ce sens : Défi Génération Zéro Watt, la mise en place de potager au sein des écoles ou à proximité en partenariat avec des maisons de jeunes, la réflexion à travers le théâtre, le chant et la culture, du vivre ensemble comme avec le Festival Paroles d'Hommes, la mise en place de cercles de paroles au sein de certaines classes, la création d'un jeu avec le CRVI autour de l'explication des vagues migratoires depuis la création de la Belgique, une meilleure information auprès des enseignants des modules de formation qu'ils peuvent suivre en formation volontaire,...

Il est intéressant aussi d'observer que les plus grandes interactions entre les enfants se font hors « de la classe physique » à savoir aux temps de midi, aux garderies. Une réflexion profonde est en cours afin que nous soyons des précurseurs en encadrement pédagogique de ces temps de midi par la mise en place future d'un référent pédagogique au sein de chaque école, si le Collège et le Conseil en ont la volonté. Cet éducateur, par ses aptitudes, pourrait mettre en place des activités pour les enfants, conseiller et accompagner les gardiennes actuelles, être un vrai lien entre ces temps et le temps scolaire pour le développement du vivre ensemble... Ce projet est actuellement en cours d'évaluation : un test est effectué au sein d'une de nos écoles, l'école du Centre, et les résultats sont plus que prometteurs.

## **2. Apprentissage des langues**

L'apprentissage des langues de manière basique s'effectue en primaire à partir des classes de cinquième primaire et se poursuit en classe de sixième primaire, à raison de deux périodes par semaine.

Toutefois, la Ville de Verviers propose, au sein de trois écoles, un apprentissage précoce de la langue : l'anglais à l'école de Petit-Rechain, le néerlandais à l'école des Boulevards et l'allemand à l'école des Linaigrettes. Depuis la première année, ces enfants ont deux périodes par semaine durant l'ensemble de leur cursus primaire. Cet atout non négligeable souffre d'une méconnaissance du public. Le premier objectif en cours est dès lors la mise en avant de cette offre avantageuse -dès la prochaine rentrée- pour l'apprentissage d'une langue pour l'ensemble des élèves fréquentant les cours. En effet, les élèves sortant de ces écoles ont un avantage certain en secondaire, ainsi que nous l'ont confirmé des parents concernés.

Durant cette année scolaire, nous avons rencontré la Maison des langues qui aide, notamment, des structures scolaires et des PO à mettre en place des écoles en immersion. Nous y réfléchissons. Il faut bien mesurer l'impact, le choix de la langue, le lieu et l'environnement dans lequel on « placerait » une école en immersion. L'alternative proposée avec l'apprentissage précoce de la langue représente néanmoins un avantage à Verviers notamment parce qu'il permet à chaque enfant de toutes les classes dans trois écoles de bénéficier de cet apprentissage.

De plus, plusieurs écoles participent au programme OLC (ouvrir mon établissement aux Langues et aux Cultures) en proposant après journée des cours d'arabe, de turc, ... Ces projets sont régis par une circulaire (6566) qui permet d'avoir des professeurs qualifiés et reconnus par la FWB parmi les pays reconnus pour donner ces cours de langue et de culture.

### **3. Accès et usage du numérique**

Nos écoles communales s'équipent depuis quelques années en outils numériques et un budget supplémentaire de 120.000 euros a été obtenu cette année pour compléter l'offre numérique au sein de nos écoles. Cela permettra d'avoir des tableaux numériques au sein de chaque établissement et d'étendre l'offre avec des tablettes. Concrètement cela représente dans le cadre d'un marché public: 36 tableaux interactifs avec installation complète, 13 ordinateurs portables, 17 tours informatiques, 80 tablettes ainsi que des formations à destination des enseignants... Ainsi prend sa part dans la « Smart City » !

Plusieurs écoles sont déjà reconnues écoles numériques au sein de notre pouvoir organisateur (par ex. l'école des Hougnés). Plusieurs enseignants ont développé des compétences en la matière, certains suivent sur base volontaire de nombreuses formations, les outils présents au sein des écoles sont utilisés, et un budget complémentaire peut être accordé.

De plus, les enseignants bénéficient maintenant d'un espace VIPP qui leur permet de créer des leçons, d'effectuer des recherches, de créer des partenariats ou autres activités pédagogiques avec l'accès à un tableau interactif. Cela permet l'interaction des documents « papiers » et l'accès au net, la formation en interne de certains enseignants à la pratique du tableau interactif, la création d'application utilisable directement en classe.

Afin de faciliter aussi l'utilisation des outils aux enseignants pour en faire profiter au mieux les élèves, des dispositions numériques ont été mises en place. Le site des écoles communales de la Ville de Verviers a été totalement refondu et permet, par un accès avec mot de passe, aux enseignants et directions d'avoir accès à toute une série de documents qui pourraient les intéresser. Un système de NAS a été installé au sein de chaque école ce qui permet des mises à disposition de documents numériques, le partage de leçons ou de documents. Ce système représente un réel gain de temps et d'efficacité pour les enseignants qui l'utilisent.

### **4. Au-delà...**

Au-delà des trois points développés ci-dessus, de gros chantiers nous attendent afin d'avoir une belle vision d'avenir concernant l'enseignement communal verviétois.

Une enquête auprès des enseignants (158 retours !) couplée à l'analyse complète des données TABOR (analyse effectuée par établissement et pour l'ensemble du PO ce qui est assez unique en Fédération Wallonie-Bruxelles) montrent des objectifs à développer au sein de notre enseignement communal (et qui ont débuté pour certains) , notamment :

- Améliorer la stabilité des équipes pédagogiques au sein de nos établissements ;
- Travailler sur la continuité des apprentissages et le continuum pédagogique ;
- Réfléchir aux méthodes d'évaluations et aux bulletins, en lien avec les socles de compétences ;
- Améliorer les temps de midi en lien avec les temps scolaires par la possibilité d'engagement d'éducateurs avec mission spécifique, une réflexion sur le coût des garderies et l'amélioration des repas scolaires ;
- Réécrire des projets éducatifs et pédagogiques pour la Ville (à actualiser par rapport aux réalités de terrain qui ont évolué)

Plusieurs éléments ont déjà été mis en place pour avancer sur ces différents chantiers et cela en lien avec les données TABOR et les retours de l'enquête :

- Des formations décentralisées sur Verviers afin que des enseignants puissent les suivre sur base volontaire. Un module de concertation autour de la lecture donné une ancienne inspectrice a rassemblé plus de 90 enseignants de notre enseignement communal, deux modules de l'école supérieure de pédagogie de Liège ont attiré plus de 60 enseignants dont 80% du communal pour le module de numération et 95% du communal pour le module autour des grandeurs.
- La création de l'Espace « VIPP » permettant l'échange, la communication, la création, la formation dans un cadre très bénéfique et créatif pour les enseignants. Il faut savoir que cet espace suscite énormément d'intérêt à l'extérieur de Verviers puisque d'autres communes ont pris des renseignements ou sont venus le visiter, des parlementaires de la FWB souhaitent une réflexion autour de cet outil et madame la Ministre a annoncé une visite officielle le mois prochain.
- Une meilleure communication des projets créés et mis en place au sein de nos écoles. Les médias sont demandeurs d'être mis au courant de nos différents projets. Une meilleure communication, c'est aussi une meilleure image de notre enseignement communal mais c'est surtout une valorisation du travail des enfants et des enseignants.
- La mise sur pied de deux concours propres à la Ville de Verviers l'un de jeux et logique mathématiques l'autre de jeux et logique autour de la lecture, de l'orthographe et du vocabulaire.
- Le développement d'un site internet propre à chaque école et mis à jour régulièrement en lien avec le site des écoles communales de la Ville de Verviers.

- La mise en avant d'un esprit propre à une école à un quartier avec des partenariats sur le long terme amenant « une spécificité » à l'établissement : sportif, culturel, ...
- La mise sur pied d'une matinée des intervenants proposée aux directions d'écoles et qui leur ont permis de rencontrer 6 partenaires potentiels dans le cadre de projets, de journées des formations ou d'animations en classe. Ces 6 partenaires représentant chacun des objectifs différents : intégration, découverte de la nature, géométrie à travers l'art, la culture musicale, ...
- La mise sur pied de projets avec des partenaires « extérieurs » : Festival Paroles d'Hommes, Génération Défi Zéro Watt, création d'une exposition pour la rentrée avec le musée autour de 14/18, création d'un jeu et d'une animation autour des vagues migratoires, liens étroits avec la Haute Ecole Charlemagne (qui forme les futurs instituteurs), ...
- ...

Vous constaterez que le Collège innove et va de l'avant dans un secteur essentiel pour notre avenir : celui de nos enfants !

Je vous remercie.

Jean-François Istasse,  
Echevin de l'Instruction Publique